

Quota No:

Poulailler No:

Période:

Date d'entrée :

Litière sèche, sans moisissure, sans plume ni fiente d'oiseaux sauvages,
sans produit nocif et sans bord coupant.
Litière des poulets changée avant le détasement des dindons S.O.

Qualité des poussins	A l'arrivée		Après 3-4 jours	
	Acceptable	Inacceptable	Acceptable	Inacceptable
Alerte et vigoureux				
En santé				
Apparence uniforme				
Hydratation				

Section PSAF : Points critiques à maîtriser (médication préventive et curative)

Encerclez la sorte de moulée et la période de retrait du médicament (si applicable) directement sur les bons de livraison de moulée.

Avant la livraison de la moulée sans période de retrait, silo cogné et vidé.
Si silo unique: vide ou bas du cône S.O.

Les poulets ont-ils été malades et traités avec un médicament?

oui non Si oui, compléter la **FIT** et **Reg du médicamenteur**.

Si oui, Silo ou lignes d'eau vidées après le traitement.

Date de passage à la moulée sans période de retrait* : _____ ou Programme alimentaire sans période de retrait

* Date qui correspond à la colonne Date du dernier traitement sur la FIT et qui sert au calcul de la Date de commercialisation (calcul: date de passage + période de retrait du médicament + 1 jour)

Registre du médicamenteur

Exigence du PSAF : Calibration du médicamenteur avant chaque ajout de médicament.

	DATE	Calibration √	Méthode de calibration *	Rinçage √	Écart observés		Si oui, mesures correctives appliquées (ex.: Réparation, achat)
					OUI	NON	
1					OUI	NON	
2					OUI	NON	

* 1: 100 = 100 ml d'eau pompée par le médicamenteur correspond à 10 litres d'eau recueillie.

1: 128 = 1 once d'eau pompée par le médicamenteur correspond à 1 gallon d'eau recueillie.

Section PST

Vérifiez quotidiennement :

Confort thermique des dindons

Eau et moulée à volonté

Qualité de l'eau et de la moulée adéquate

Qualité et confort adéquat de la litière (humidité)

État de santé (signes cliniques: mortalité
accrue, respiration bruyante, consommation,
fientes, boiteries, plumage, blessures)

Température adéquate

Ventilation adéquate

Dindons observés au moins 2 fois/jour

Humidité adéquate (50-70%)

Ammoniac (max 25 ppm)

Programme lumineux

Toutes divergences, raisons et mesures correctives doivent être consignées (ex. dernière colonne de la carte de mortalité).

Je confirme que les exigences du Programme de soins des troupeaux (PST) et du Programme de salubrité à la ferme (PSAF) ont été vérifiées quotidiennement :

Signature : _____ Date _____

Registre des visiteurs

Date	Nom	Le visiteur a-t-il été en contact avec de la volaille dans les 24 heures précédant la visite ?	
		OUI	NON
		OUI	NON
		OUI	NON
		OUI	NON